

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **25**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
Budget primitif 2026 -
budget PRINCIPAL

SÉANCE DU MARDI 24 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 24 février à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mercredi 18 février 2026 s'est réuni en salle du Conseil TOURNILHAC à la
Mairie de THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT,
Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie
DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN,
Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Serap ALP, Farida
LAÏD, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLON-CHENOT à David DEROSSIS,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Catherine PAPUT,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Yoann BENTEJAC à Francis ROUX,

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Didier STURMA

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL

- Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **Considérant** la teneur du rapport d'orientation budgétaire, le débat d'orientation budgétaire du 2 février 2026 et les commissions des finances des 15 et 26 janvier 2026 et du 11 février 2026 ;
- **Considérant** le budget primitif de l'exercice 2026 du budget PRINCIPAL présenté par le Maire ;

Le budget primitif 2026 du budget PRINCIPAL s'équilibre de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 578 368,94	7 851 473,40
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	646 807,30	21 985,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 351 717,84
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		8 225 176,24	8 225 176,24
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	23 672 576,85	20 587 907,68
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 084 669,17
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		23 672 576,85	23 672 576,85
TOTAL DU BUDGET (4)		31 897 753,09	31 897 753,09

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 22 VOIX POUR et 9 CONTRE (Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Serap ALP, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU) :

- **Adopte** le budget primitif pour l'exercice 2026 du budget PRINCIPAL tel que décrit dans le document annexé :
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Didier STURMA

Le Maire,




Stéphane RODIER